

FICHE TECHNIQUE

POURQUOI PROTÉGER CORRECTEMENT VOTRE INSTALLATION ET VOS VLT® ?

En protégeant correctement les variateurs contre des surcharges, vous évitez toute source pouvant engendrer des incendies dans votre installation ou de provoquer la destruction vos variateurs ou démarreurs VLT®.



PROTECTION DES VARIATEURS VLT® INFÉRIEUR A 250 kW (FC102/202) & 200 kW (FC300)

Protection par fusible type « Rapide » (gG) préconisé, les avantages sont:

- Un plus grand pouvoir de coupure
- Une meilleure sécurité de la répétitivité de la protection



Protection par disjoncteur « Rapide » (courbe B ou C) autorisé, en sachant que:

- Le pouvoir de coupure est plus faible
- La qualité de coupure se dégrade très rapidement pouvant entraîner des surtensions élevées à la coupure

IMPORTANT:

Protections type Accompagnement départ Moteur sont à proscrire !

(ex : fusibles aM ou disjoncteurs moteur)

PROTECTION DES VARIATEURS VLT® SUPÉRIEUR A 250 kW (FC102/202) & 200 kW (FC300)

Protection par fusible type « ultra-Rapide » indispensable:

- L'énergie importante stockée dans le banc des condensateurs des variateurs VLT® impose ce type de protection.



IMPORTANT:

Protections de type autres que ultra-Rapide ne sont pas autorisées !

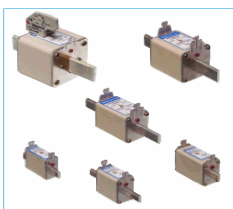
PROTEGER VOTRE INSTALLATION & VOS VLT®

COMMENT PROTEGER EFFICACEMENT VOS DEMARREURS MCD?

Protection par fusible type « ultra-Rapide » fortement conseillé, les avantages sont:

- Assure une protection efficace et sans destruction du démarreur MCD en cas de court-circuit moteur.
- Ce niveau de protection est défini par la "protection de classe 2"

Les fusibles ultra-Rapide doivent être dimensionné vis à vis du courant maxi de démarrage selon la recommandation Danfoss.



Les fusibles de protection de semi-conducteurs offre une protection des équipements et des installations électriques notamment pour Semi conducteurs (diodes ou thyristors).
Ils apportent un $I^2 t$ optimisé et un grand pouvoir de coupure.

Protection par fusible « Accompagnement Moteur » autorisé, en sachant que:

- Assure simplement la sécurité de l'installation
- Cette protection n'est pas suffisamment rapide pour prévenir de la destruction des thyristors du démarreur en cas de court circuit moteur. Un démarreur devra donc être réparé.
- Ce niveau de protection est défini par la "protection de classe 1" (non obligation de redémarrage de l'installation après déclenchement).

NOTA:

En cas d'utilisation de fusible Accompagnement Moteur, la garantie du démarreur MCD 3000 est accordée pour tous défauts de construction et de défaillance de produit sauf pour les dégâts occasionnés par un court circuit externe au démarreur soit typiquement l'état de court circuit des thyristors. Nous rappelons néanmoins à ce sujet que ce type de défaut est le plus courant avec un démarreur et qu'un seul thyristor en court circuit oblige à changer l'ensemble du pont thyristor de l'appareil démarreur soit 6 thyristors.

